

# **PACTE SAINT-GILLOIS POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION**

Sous l'égide du Bourgmestre, **Charles Picqué**

À l'initiative

de l'Échevin de l'Emploi et de la Formation, **Thierry Van Campenhout**

avec la coopération étroite

du Président du CPAS, **Jean Spinette**  
et de l'Échevin du Développement économique, **Patrick Debouverie**

Maître d'œuvre



Avec le soutien d'ACTIRIS, de BRUXELLES-FORMATION ET D'ATRIUM

## Synthèse

- **Contexte local**

2,5 km<sup>2</sup> – 50.460 habitant-e-s – 48% de personnes de nationalité étrangère (par ordre France, Portugal, Maroc et Espagne...) – 71,3% des habitant-e-s ont entre 18 et 64 ans (RBC=64%) – 4.452 entreprises, 33.782 salariés, 4.476 indépendants – Secteurs (selon assujettis TVA) : Service aux entreprises (28,9%), Commerce et Transports (22,3%), Construction (12,6%), Hébergement & Restauration (10,3%), Information & Communication (7,5%) – Taux de chômage 26,5%. (Source IBSA, année de référence 2014)

- **Le Pacte pour l'emploi et la formation de Saint-Gilles** est une réponse locale concertée et adaptée aux besoins des opérateurs de terrain, des employeurs et des chercheurs d'emploi qui s'inscrivent dans le développement socioéconomique du territoire.

- **Le Pacte pour l'emploi et la formation de Saint-Gilles** est un texte stratégique assorti d'engagements opérationnels pris par chaque partie.

- **La réussite du Pacte** s'appuie d'une part sur la capacité des acteurs locaux à se mobiliser et à travailler ensemble à la mise en œuvre de réponses adaptées (actions/outils) et, d'autre part, sur le monitoring étroit de ses impacts.

- **Acteurs du Pacte**

Échevin de l'Emploi et de la Formation, Thierry Van Campenhout

Président du CPAS, Jean Spinette

Échevin du développement économique, Patrick Debouverie

Maison de l'Emploi et de la Formation asbl

Service Emploi de la Commune de Saint-Gilles

Service du personnel de la Commune de Saint-Gilles

Développement économique de la Commune de Saint-Gilles

Maison de l'Emploi Actiris

Antenne Actiris de Saint-Gilles

CPAS de Saint-Gilles

Bruxelles-Formation

Atrium

Mission Locale de Saint-Gilles

Centre d'Accompagnement de de Formation pour Adultes (CAFA)

Agence locale pour l'Emploi (ALE) – Remue Ménage

Cenforgil

Formation Insertion Jeunes (FIJ)

Collectif Formation Société (CFS)

Ligue braille

SMART

Brussels Hotels Association (BHA)

Centrale de Service à Domicile (CSD)

Village Partenaire

Pour La Solidarité (PLS)

## **SOMMAIRE**

---

- I. PRÉAMBULE**
- II. MÉTHODOLOGIE**
- III. OBJECTIFS DU PACTE**
- IV. PLAN D' ACTIONS**
  - A. RÉPONSES AUX BESOINS**
  - B. PORTÉE DES ACTIONS**
  - C. CALENDRIER**
- V. MONITORING**
- VI. ENGAGEMENTS**
- VII. SIGNATAIRES DU PACTE**

## I. PRÉAMBULE

---

L'emploi dans tous ses états ! Du local au régional en passant par l'intercommunal !

Chaque territoire présente des spécificités : Saint-Gilles possède une population jeune plus importante que d'autres et nombre d'employeurs et d'acteurs de terrain. Les secteurs économiques porteurs sont l'horeca, les TIC et la culture.

À l'heure où la mobilité douce fait sens, où la réduction de l'empreinte écologique de chacun-e devient un enjeu fondamental, les employeurs (s')investissent de plus en plus localement : économiquement, socialement et durablement.

Le local est également un des lieux d'intervention le plus pertinent car il offre la possibilité de faire aisément émerger les préoccupations et les besoins des acteurs investis d'une responsabilité en matière d'emploi et de formation : une quadrature – pouvoirs publics, opérateurs locaux de l'emploi et de la formation avec la promotion sociale, employeurs, chercheurs d'emploi – au service d'une remise à l'emploi durable et de qualité.

Ce Pacte a vocation de projet-pilote dans lequel l'ensemble des besoins des acteurs en présence sont exprimés, entendus, analysés et croisés avec de possibles solutions. Il s'inscrit dans la durée et ouvre le champ des perspectives.

## II. MÉTHODOLOGIE

---

Sur base de diagnostics éprouvés par leurs équipes de terrain, l'initiateur du Pacte, **Thierry Van Campenhout** en étroite collaboration avec **Jean Spinette** et **Patrick Debouverie** ont rassemblé les forces locales de travail qui s'investissent de manière collégiale dans le combat inégal de lutte contre le chômage à Saint-Gilles.

Le travail s'est inscrit dans une démarche ascendante d'utilisation de l'intelligence collective au service de la définition des objectifs du Pacte. Ce type de méthodologie participative a nécessité la pleine adhésion et collaboration des travailleur-euse-s de terrain et des employeurs.

Huit ateliers thématiques d'une demi-journée ont été organisés entre mars et juin 2015 :  
Atelier 1 : Comment renforcer la filière ISP à Saint-Gilles ? (3 ateliers – thématique imposée)  
Atelier 2 : Comment élargir et mettre en commun les relations ISP / Entreprises ? (3 ateliers – thématique imposée)  
Atelier 3 : Comment remplir les filières de formation de manière optimale à Saint-Gilles ? (2 ateliers – thématique choisie par les acteurs).

57 personnes ont participé aux ateliers. Adaptée pour chacune des thématiques, la méthode de travail a suivi un fil logique démarrant sur la définition d'objectifs communs, sur une auto-analyse des pratiques de terrain, poursuivant par l'identification des besoins non couverts pour atteindre une sélection d'actions à mener.

Une séance collective d'échanges entre les participants aux différents ateliers et l'Échevin de l'Emploi, initiateur du Pacte, **Thierry Van Campenhout** a clôturé l'exercice.

### III. OBJECTIFS DU PACTE

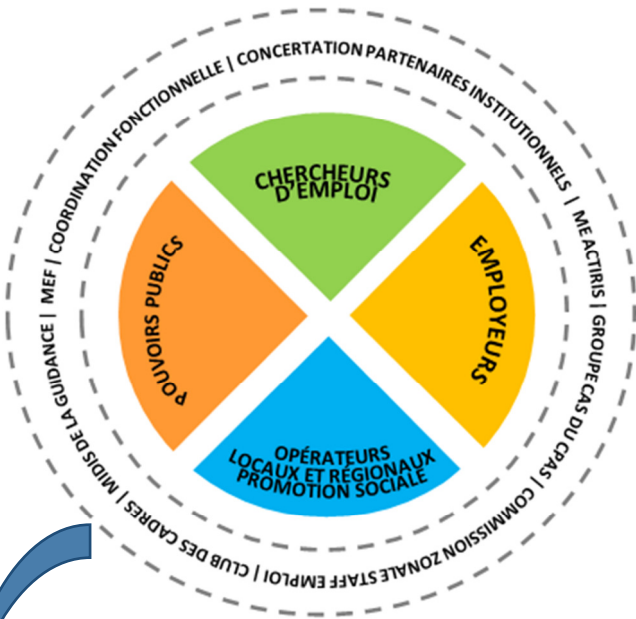
---

Le Pacte s'articule autour d'un objectif général et d'objectifs spécifiques qui visent prioritairement à :

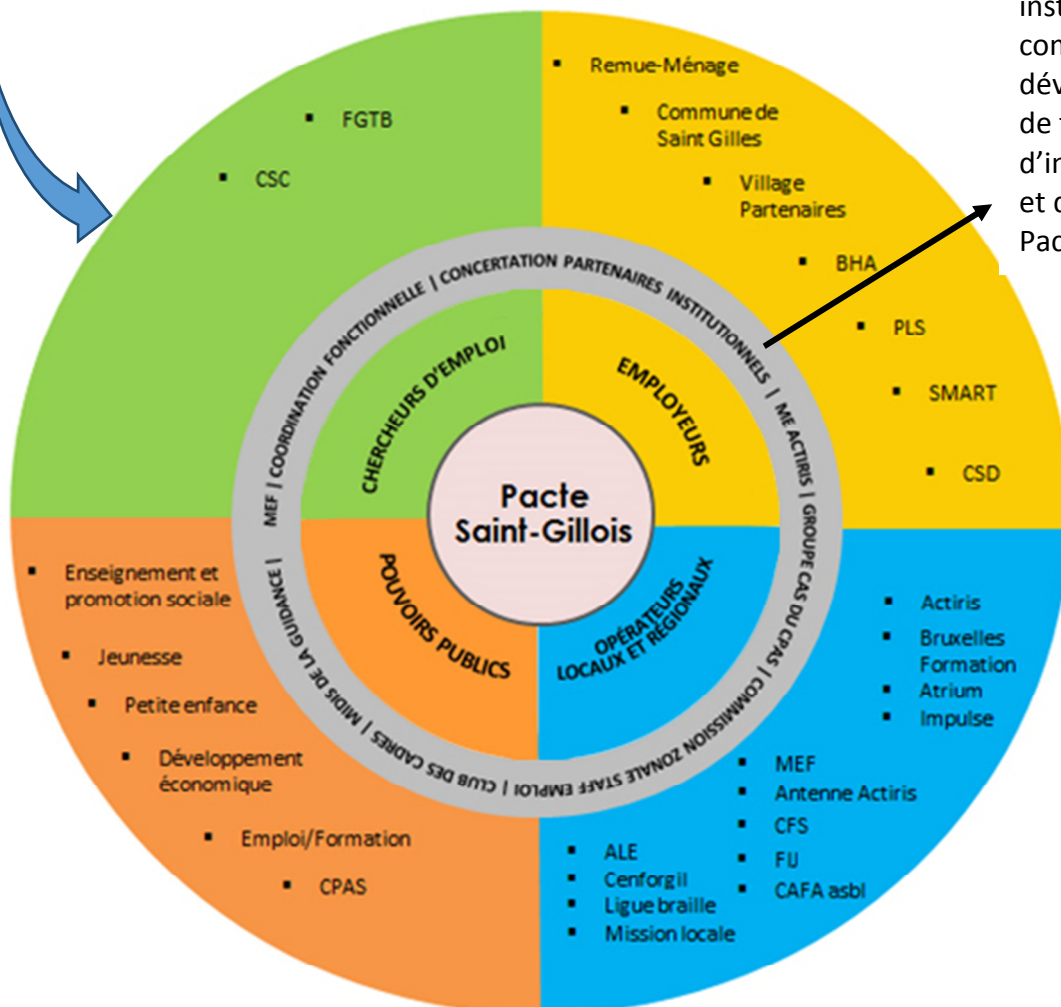
- **Objectif général :**
  - Consolider la politique locale de l'emploi et de la formation à travers un travail de terrain concerté au service d'un parcours intégré d'insertion en réponse aux besoins des chercheurs d'emploi et des employeurs et débouchant sur l'emploi durable et de qualité.
  
- **Objectifs spécifiques :**
  - Réduire les freins au parcours d'insertion.
  - Décloisonner le travail des opérateurs locaux de l'emploi, de la formation et de la promotion sociale.
  - Fluidifier les processus de communication entre les opérateurs locaux de l'emploi et de la formation et de la promotion sociale.
  - Renforcer la visibilité des pratiques d'insertion socioprofessionnelle.
  - Déployer la collaboration entre les employeurs, les opérateurs de l'emploi, de la formation, de la promotion sociale et la Maison de l'Emploi et de la Formation asbl (MEF1060).
  - Confirmer la MEF1060 comme un outil fédérateur – point de contact central au niveau local – au service des opérateurs de l'emploi, de la formation, de la promotion sociale, des employeurs et des chercheurs d'emploi.

**AVANT Le Pacte Local**

Saint-Gilles regorge d'associations et de lieux d'échanges et de réseautage déjà existants. Le Pacte Local a pour ambition de renforcer les synergies et les actions menées, d'une part, et de développer de nouvelles actions au sein de ces instances, d'autre part. Les deux graphes ci-joints démontrent une représentation des actions menées avec les différents acteurs avant et après le Pacte Local. Le cercle représente toutes les instances existantes pouvant être des lieux de développement d'actions avec les partenaires saint-gillois.



**MISE en place du Pacte Local**



Lieux institutionnels communs de développement, de travail, d'informations et d'actions du Pacte Local.

## IV. PLAN D' ACTIONS

Certains diagnostics qui ont permis de définir les objectifs du Pacte Local ne datent pas d'hier. Pour y répondre, des actions ont déjà été entreprises telles que la création de 10 places d'halte-accueil ; d'autres sont en discussion dans les espaces communs de réflexion et de concrétisation ; enfin, le travail collaboratif a offert aux acteurs de terrain un champ d'expression et d'échanges au cours duquel ils ont procédé à une nouvelle cartographie des actions à mener à court, moyen et long terme.

Le dialogue entre diagnostics et actions est traduit ci-après sous forme d'un plan d'actions détaillé en termes de réponses aux besoins①, de portée des actions ② et de calendrier③.

### 1. RÉPONSES AUX BESOINS

ACTIONS RÉALISÉES	RENFORCER LA VISIBILITÉ DES PRATIQUES ISP	FLUIDIFIER COMMUNICATION ENTRE OPÉRATEURS	DÉCLOISONNER LE TRAVAIL DES OPÉRATEURS	DÉPLOYER LA COLLABORATION MEF - OPÉRATEURS - EMPLOYEURS	RÉDUIRE LES FREINS AU PARCOURS D'INSERTION
SITE INTERNET	●	●	●	●	
CARTOGRAPHIE	●	●	●		
TRAJET EMPLOI	●	●	●	●	
VILLAGE PART. ADMINISTRATEUR MEF + MEF ADMINISTRATEUR MLSG				●	
SÉANCE INFO GÉNÉRALE (USAGERS)	●				
SÉANCE INFO MENSUELLE (LOCAUX)		●	●		
NETWORKING CLUB DES CADRES				●	
MISE À DISPOSITION SALLES DE RÉUNION		●	●		
ACCUEIL SERVICE PREMIÈRE LIGNE MLSG			●		●
SERVICE GARDE D'ENFANTS					●
START JOB			●	●	
CONVENTION JEEP/MEF	●		●		
<b>ACTIONS EN COURS</b>					
RENFORCER LES PASSERELLES ENTRE ISP ET PROMOTION SOCIALE		●	●		
INTRANET		●	●		
<b>ACTIONS À MENER</b>					
UNIFORMISATION TEST D'ENTRÉE EN FORMATION		●	●		●
JOURNÉE ANNUELLE DES OPÉRATEURS ST GILLOIS			●		
LABEL« J'ENTRE-PRENDS À 1060, AVEC VOUS ! »				●	
DÉVELOPPEMENT MAISON DES ENFANTS ACTIRIS					●
RENFORCER LES PASSERELLES ENTRE ISP ET SERVICE GRH DE LA COMMUNE		●	●		
MIDI DE LA GUIDANCE : PROSPECTION DES EMPLOYEURS (STAGE ET EMPLOI) (ÉTUDE)		●		●	
SINGLE POINT OF CONTACT (ÉTUDE)				●	
MUTUALISATION PROSPECTION EMPLOYEURS RÉALISÉE PAR LES PARTENAIRES (ÉTUDE)				●	

## 2. PORTÉE DES ACTIONS

ACTIONS RÉALISÉES	
SITE INTERNET	<a href="http://www.mef1060.be">www.mef1060.be</a> Outil d'information et d'échanges sur les partenaires de l'ISP saint-gillois.
CARTOGRAPHIE	Outil convivial de mise en avant des structures de formation et d'accompagnement à destination des acteurs eux-mêmes et des CE.
TRAJET EMPLOI	Collaboration intercommunale (zone sud) qui regroupe de multiples évènements liés à l'emploi et la formation, à la découverte des entreprises, au recrutement et à l'auto-création d'emploi.
VILLAGE PART. ADMINISTRATEUR MEF	Outil de rapprochement des employeurs avec le secteur de l'ISP.
SÉANCE INFO GÉNÉRALE (USAGERS)	Séances d'information à destination des CE sur les différentes structures locales et régionales d'emploi et de formation.
SÉANCE INFO MENSUELLE (LOCAUX)	Séances mensuelles de présentation des structures locales : ces rencontres renforcent la visibilité du travail et permettent de décloisonner le travail des opérateurs.
NETWORKING CLUB DES CADRES	Outil de prospection employeur.
MISE À DISPOSITION SALLES DE RÉUNION	À titre gratuit, cette mise à disposition permet aux opérateurs de se rencontrer et d'envisager des collaborations.
ACCUEIL SERVICE PREMIÈRE LIGNE MLSG	Outil de renforcement du secteur ISP : le service ISP de première ligne de la Mission locale est accueilli dans la MEF.
SERVICE GARDE D'ENFANTS	Service d'accueil d'enfants d'usagers pour leur permettre une recherche d'emploi optimale.
START JOB	Journée d'échanges et d'information autour des métiers des Arts de la Création et de la Diffusion.
CONVENTION JEEP	Préparation des jeunes en fin de cycle secondaire à s'orienter, à mieux appréhender le monde du travail, à être outiller dans leur recherche d'un job d'été.
ACTIONS EN COURS	
RENFORCER PASSERELLES ENTRE ISP ET PROMOTION SOCIALE	Mise en place d'un réel parcours d'insertion. Renforcer la communication, la visibilité, les passerelles, les formations avec les opérateurs.
INTRANET	Plateforme d'échanges, de communication et d'information entre opérateurs locaux.
ACTIONS RESTANT À MENER	
UNIFORMISATION TEST D'ENTRÉE EN FORMATION	Harmonisation des tests d'entrée en formation : démarche référentielle locale via groupes de travail avec structures d'accompagnement et centres de formation.
JOURNÉE ANNUELLE DES OPÉRATEURS ST GILLOIS	Journée thématique conviviale de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'emploi et de la formation de Saint-Gilles.
LABEL « J'ENTREPRENDS À 1060, AVEC VOUS ! »	Label décerné aux employeurs qui s'engagent à travailler avec les acteurs locaux de l'emploi et de la formation à Saint-Gilles en matière de recrutement.
DÉVELOPPEMENT MAISON DES ENFANTS ACTIRIS	Transformer le Service Garde d'enfants actuel en une Maison des enfants Actiris.
RENFORCER PASSERELLES ENTRE ISP ET SERVICE GRH DE LA COMMUNE	Mise en place d'outils communs, de procédures, de collaborations et de nouvelles synergies.
MIDIS DE LA GUIDANCE	Échange d'outillages et de mutualisation de la prospection des employeurs (stage et emploi)
SINGLE POINT OF CONTACT (étude)	Mettre à l'étude la mise en place de processus fluides entre opérateurs locaux via un SPOC pour répondre aux demandes de recrutement des employeurs.
MUTUALISATION PROSPECTION ENTREPRISE (étude)	Mettre à l'étude la mise en place de processus fluides entre opérateurs locaux via un SPOC centralisant la prospection employeur réalisée par les partenaires.



### 3. CALENDRIER

ACTIONS EN COURS	2016		2017		2018
	SEMESTRE I	SEMESTRE II	SEMESTRE I	SEMESTRE II	
INTRANET	Mise en œuvre				
SINGLE POINT OF CONTACT	Réflexion		Testing	Mise en œuvre	
MUTUALISATION PROSPECTION ENTREPRISE	Réflexion		Testing	Mise en œuvre	
<b>ACTIONS À MENER</b>					
UNIFORMISATION TEST D'ENTRÉE EN FORMATION	Réflexion			Testing	Mise en œuvre
JOURNÉE ANNUELLE DES OPÉRATEURS ST GILLOIS	Réflexion	Mise en œuvre			
LABEL « J'ENTREPRENDS À 1060, AVEC VOUS ! »	Réflexion	Mise en œuvre			
DÉVELOPPEMENT MAISON DES ENFANTS ACTIRIS	Réflexion				Mise en œuvre
MIDI DE LA GUIDANCE	Réflexion			Testing	Mise en œuvre
RENFORCER PASSERELLES ENTRE ISP ET PROMOTION SOCIALE	Réflexion				Mise en œuvre
RENFORCER PASSERELLES ENTRE ISP ET SERVICE GRH DE LA COMMUNE	Réflexion	Testing		Mise en œuvre	

### V. MONITORING/EVALUATION

---

Chaque année, les impacts du Pacte seront mesurés de manière professionnelle et indépendante en fonction d'indicateurs s'inscrivant dans une démarche d'évaluation d'impact social.

Un temps de discussion ainsi qu'une sphère de réflexion seront proposés à l'ensemble des acteurs pour confirmer et/ou modifier les orientations du Pacte.

Les évaluations annuelles ainsi que les nouvelles perspectives seront rendues publiques.

## **VI. ENGAGEMENTS**

---

### **Article 1**

Les pouvoirs publics locaux et les asbl para-communales s'engagent à consolider la politique locale de l'emploi et de la formation en soutenant les partenaires dans leurs projets au service des chercheurs d'emploi et employeurs locaux, et, afin de soutenir leurs actions et leur efficacité, veilleront à faciliter la concertation locale au bénéfice du parcours d'insertion socioprofessionnelle vers l'emploi durable et de qualité. A cette fin, ils s'engagent à assurer les conditions d'une bonne mise en œuvre du Pacte local pour l'emploi et la formation.

### **Article 2**

Les pouvoirs publics régionaux s'engagent à s'investir et soutenir les actions menées, à travers la Maison de l'Emploi et de la Formation, asbl, afin de garantir l'articulation et la cohérence des politiques croisées au niveau local.

### **Article 3**

Les signataires du Pacte acceptent de travailler de concert, en toute transparence, dans le cadre professionnel qui leur est propre, pour atteindre les objectifs du Pacte.

### **Article 4**

Les signataires du Pacte approuvent les diagnostics posés, la méthodologie utilisée et les actions menées, en cours et à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du Pacte.

### **Article 5**

Les signataires du Pacte s'engagent dans le cadre professionnel qui leur est propre, à s'investir – dans les espaces communs de réflexion et de concrétisation qui existent – pour donner naissance aux actions à mener ENSEMBLE et qui répondent aux objectifs du Pacte.

### **Article 6**

Les signataires du Pacte s'engagent à considérer la MEF1060 comme un outil fédérateur **AU SERVICE DES** opérateurs de l'emploi, de la formation et de la promotion sociale, des employeurs et des chercheurs d'emploi de la commune de Saint-Gilles.

### **Article 7**

Les signataires du Pacte s'accordent pour ouvrir le Pacte à une diversité de partenaires et de projets.

### **Article 8**

Les signataires du Pacte s'engagent à participer au monitoring du Pacte. Chaque année, une évaluation de l'impact des actions sera présentée aux signataires et fera l'objet d'une réflexion qui (re)dirigera ou pas le Pacte.

### **Article 9**

Les signataires du Pacte s'engagent à rendre publics les résultats obtenus à l'issue de chaque évaluation annuelle.

## **SIGNATAIRES DU PACTE**

### **Les initiateurs,**

- Bourgmestre, Charles Picqué
- Échevin de l'Emploi et de la Formation, Thierry Van Campenhout
- Président du CPAS, Jean Spinette
- Échevin du développement économique, Patrick Debouverie

### **Autres responsables politiques locaux engagés dans les objectifs du Pacte,**

- Échevine du Personnel, Cathy Marcus
- Échevin de la Jeunesse, Saïd Ahruil
- Échevin de l'Enseignement et de l'Enseignement de Promotion sociale, Alain Hutchinson
- Échevine de la Petite Enfance, Yasmina Nekhoul

### **Les opérateurs régionaux de l'emploi et de la formation,**

- Bruxelles-Formation
- ACTIRIS
- VDAB Bruxelles
- ATRIUM

### **Les opérateurs locaux de l'emploi et de la formation,**

- Maison de l'Emploi et de la Formation asbl
- Antenne locale Actiris
- Maison de l'Emploi Actiris
- Mission locale
- CAFA asbl
- Agence locale pour l'Emploi (ALE) – Remue-Ménage
- Cenforgil
- FIJ
- CFS
- Ligue braille

### **Les employeurs,**

- Commune de Saint-Gilles
- SMART
- BHA
- CSD
- Remue-Ménage
- Village Partenaire
- PLS

### **Les représentants du public,**

- FGTB
- CSC
- CGSLB

NB : Liste non exhaustive : tout nouveau partenaire local peut adhérer et signer le Pacte Local lors de l'évaluation annuelle.